



## Conseil Général de Mollens

Mesdames et Messieurs les concitoyens de Mollens,

Suite à la démission de Mme Annick Rosset, municipale, nous vous informons qu'une élection complémentaire aura lieu **le dimanche 24 novembre 2019**. La population est invitée à consulter la décision de la Préfecture du district de Morges, du 17 juillet 2019, affichée au pilier public.

Les candidats potentiels sont priés de suivre les informations relatives au dépôt des listes, dont le dernier délai est fixé au **lundi 28 octobre 2019 à 12h. précises** au Greffe municipal.

Dans le but de donner toutes les informations utiles, le bureau du Conseil, en collaboration avec la Municipalité, convoque la population pour une assemblée de commune, **le jeudi 10 octobre à 19h30**, à la salle du Conseil.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ces lignes.

Le Bureau du Conseil